

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : jeudi 11 février 2021,
Secrétaire de séance : Bernard MORA

Etaient Présents 60 titulaires, 4 suppléants, 5 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Philippe VIGNEAU suppléant de Jean-Claude COUSTET, Jean-Philippe FLORENCE suppléant de Fabienne TOUVARD, Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Bernard AURISSET à Sandrine HIRSCHINGER, Philippe GARROTE à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Muriel BIOT à Michel CONTOU-CARRÈRE

Absents : Ophélie ESCOT, Jean-Michel IDOPE, Daniel LACRAMPE, Jean-Luc MARLE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 210218-10-PER-

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. ESTOURNES expose :

Service Technique

Par délibération en date du 13 octobre 2020, le Conseil Communautaire crée un poste de Responsable du service technique opération sur la base du grade de technicien territorial à temps complet.

Suite à la publication de l'avis de recrutement, le choix du jury de recrutement s'est porté sur la candidature d'un technicien principal de 2^{ème} classe. Afin de procéder à sa nomination, il convient de supprimer le poste de technicien territorial à temps complet, et de créer un poste de technicien principal de 2^{ème} classe.

Ces modifications prendront effet à compter du 1^{er} avril 2021.

Service Petite Enfance

Suite au départ à la retraite d'une auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe de la crèche l'Ilot Mômes, et après appel à candidatures, il a été procédé à son remplacement.

Compte tenu du grade de l'agent recruté, il convient toutefois de modifier ce poste en créant un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Médiathèque

L'agent responsable de la section Adultes de la Médiathèque des Gaves a fait valoir ses droits à la retraite. Son remplacement devant être assuré en interne, il est nécessaire de supprimer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet et de créer un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe.

Cette modification prendra effet à compter du 1^{er} mars 2021.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **SUPPRIME** un poste de technicien à temps complet, un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe à temps complet, un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet,
- **CREE** un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet, un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet, un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 18 février 2021
Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 22/02/2021

Reçu en préfecture le 22/02/2021

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 064-200067262-20210218-210218_10_PER-DE

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY